



**Essor**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Essor

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Essor,

#### Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Essor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

##### ■ Motivation de la réserve

Comme indiqué dans la note « 1.1. Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels, l'association n'a pas pu distinguer le montant qui a été versé au titre des « Aides financières » sur l'exercice 2020 des « Autres achats et charges externes » qui s'élèvent à K€ 2 719 au 31 décembre 2020. En raison de l'insuffisance des procédures spécifiques mises en place par l'association concernant l'enregistrement de ces aides financières et en l'absence d'éléments mis à notre disposition, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le montant du reclassement qui serait nécessaire du poste « Autres achats et charges externes » vers le poste « Aides financières ».

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.1. Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels relative à l'application du nouveau règlement ANC n° 2018-06 à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Carole Dessaint

Association ESSOR

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Renvoi	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		24 989	24 622	367	1 376	1 376
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 438	6 438	1 000	1 538	1 538
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes					6 000	6 000
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
<b>Total I</b>	<b>2.1</b>	<b>32 427</b>	<b>31 060</b>	<b>1 367</b>	<b>8 914</b>	<b>8 914</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
<b>Créances</b>						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2.2	369 781		369 781	700 459	700 459
Bureau Brésil 2					24 064	24 064
Bureau Mozambique					18 550	18 550
Lancement nouveau programme					4 269	4 269
Bureau Tchad					22 961	22 961
Guinée Bissau 2					32 048	32 048
Convention Programme FIP 3					233 298	233 298
Convention Programme Educ 3					365 269	365 269
Work4 Progress						
Autres	2.3	3 111 795		3 111 795	3 214 030	3 214 030
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
<b>Instruments de trésorerie</b>						
<b>Disponibilités</b>	2.4	2 323 255		2 323 255	1 384 850	1 384 850
Disponibilités Siège (banque)					654 025	654 025
Contrat Assurance Vie					13 150	13 150
BSD (Compte courant Essor)					530 039	530 039
BSD Compte Epargne					110 835	110 835
Disponibilités Siège (caisse)					4 117	4 117
Caisse dollars					102	102
Caisse Euros					2 300	2 300
Caisse Reais					137	137
Caisse Méticais					395	395
Caisse CFA (Guinée Bissau)					835	835
Caisse CFA (Tchad & Congo)					288	288
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)					61	61
Disponibilités Projets (*)					726 709	726 709
Disponibilités Projets (banques)					717 309	717 309
Disponibilités Projets (caisses)					9 400	9 400
Charges constatées d'avance		5 892		5 892	3 653	3 653
<b>Total II</b>	<b>Total II</b>	<b>5 810 723</b>	<b>0</b>	<b>5 810 723</b>	<b>5 302 992</b>	<b>5 302 992</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>5 843 150</b>	<b>31 060</b>	<b>5 812 090</b>	<b>5 311 906</b>	<b>5 311 906</b>

Association ESSOR

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Renvoi	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>				
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
<b>Situation nette (sous total)</b>				
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres fonds associatifs (partie 2/2)				
Provisions réglementées				
<b>Total I</b>	<b>3.1</b>	<b>427 269</b>	<b>421 653</b>	<b>421 653</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
<b>Fonds dédiés</b>				
Ressources à affecter				
Congo				
Tchad DH				
Bal Al Amal				
Work 4 Progress				
Belra Reconstruction				
Multipays Biosp				
Atacadao II				
Atacadao III				
Atacadao IV				
Multipays Rural B				
Gb Agri				
<b>Total II</b>		<b>5 227 052</b>	<b>4 706 782</b>	<b>4 706 782</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>Total III</b>				
Fonds dédiés				
- sur subventions de fonctionnement				
- sur autres ressources				
<b>Total III bis</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés				
<i>Fourn. Fact. Non parvenues</i>				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
<i>Provision congés payés</i>				
<i>Organismes sociaux</i>				
<i>Etat</i>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
<i>Autres dettes projets</i>				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>Total IV</b>		<b>157 769</b>	<b>183 467</b>	<b>183 467</b>
Ecarts de conversion Passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>		<b>5 812 090</b>	<b>5 311 906</b>	<b>5 311 906</b>

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Financements programmes reçus sur l'exercice (1)			3 960 133
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	2 046 187	2 375 642	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	90 582	152 233	
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie	50 000		
Contributions financières	2 377 022	1 972 425	
Financements à recevoir sur dépenses effectuées			761 328
Financements des dépenses engagées sur exercices antérieurs			-221 161
Engagements à réaliser sur subventions attribuées			-4 040 944
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	4 040 944	3 415 538	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			3 415 538
Autres produits			
Cotisations			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat			
Autres produits			
Transferts de charges		585	
<b>Total ressources affectées aux programmes</b>			<b>3 874 895</b>
<b>Total I</b>	<b>8 604 735</b>	<b>7 916 423</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus			2 642 190
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)			5 783
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes) et volontaire			181 346
Salaires RPG (Education, Formation Insertion Professionnelle, Rural)			164 366
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp. de programmes)			52 481
Charges sociales sur salaires /RPG (Educ. ; Formation Insertion Pro ; Rural)			89 797
Services extérieurs			14 987
Autres services extérieurs			64 744
<b>Total dépenses directement liées aux programmes</b>			<b>3 215 694</b>
Achats			2 522
Services extérieurs			26 357
Autres services extérieurs			16 309
Impôts et taxes sur salaires du pers. salarié siège et encadrants			46 185
Salaires du personnel salarié au siège et encadrants			408 739
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants			158 209
Dotations aux amortissements			1 079
<b>Total dépenses de fonctionnement affectées aux programmes</b>			<b>659 199</b>
Achats de marchandises	1 889	2 522	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	2 718 620	2 764 387	
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	48 417	51 968	
Salaires et traitements	1 036 423	1 054 938	
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 932	1 079	
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	4 780 454	4 040 944	
Autres charges			
Aides financières			
Autres charges	2	2	
<b>Total des charges affectées aux programmes</b>			<b>3 874 895</b>
<b>SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES</b>			<b>0</b>
Produits et charges diverses de gestion courante			-2
Produits et charges financières sur fonds Essor			251
Transferts de charges (pôle emploi contrat unique insertion CUI)			585
<b>SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES</b>			<b>834</b>
<b>Total II</b>	<b>8 604 737</b>	<b>7 915 840</b>	
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-2</b>	<b>583</b>	

(1) hors financements et recettes locales et dépenses effectuées sur ces financements et recettes.



COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	618	251	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total III</b>	<b>618</b>	<b>251</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total IV</b>			
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>618</b>	<b>251</b>	
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>616</b>	<b>834</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
<b>Total V</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>8 605 353</b>	<b>7 916 674</b>	
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>8 604 737</b>	<b>7 915 840</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>616</b>	<b>834</b>	<b>834</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	7 200	18 500	
Prestations en nature	2 925	1 200	
Personnel bénévole	4 000	5 250	
<b>TOTAL</b>	<b>14 125</b>	<b>24 950</b>	

# ASSOCIATION ESSOR

## ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association mène, en partenariat avec des ONG et associations locales, des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et orientation sociale dans 5 pays d'intervention : Mozambique, Tchad, Congo, Brésil et Guinée Bissau, en France également avec des actions ECSI - Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - auprès d'enfants, de jeunes et du grand public de la Région Hauts-de France.

L'association est composée d'une équipe salariée au siège, de Responsables de projets expatriés et de bénévoles qui contribuent à la bonne mise en œuvre des projets de l'association.

L'association est soutenue financièrement par des institutions nationales, européennes, des collectivités locales, des fondations, des entreprises et des particuliers.

L'association n'ayant pas la vocation à agir seule sur le terrain, l'action conjointe avec les partenaires locaux fait partie intégrante de son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet de procéder à un transfert de compétences tant au niveau technique que financier, la gestion des fonds par les partenaires locaux sous contrôle rapproché de l'association est donc un processus normal.

### 1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

#### **1.1. Changement de méthode comptable**

Le nouveau plan comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est entré en application à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020.

Pour rappel, les comptes de l'association étaient précédemment présentés en application du règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ; ce dernier a été abrogé au 31 décembre 2019.

Les comptes de l'exercice de l'association sont ainsi présentés en application de ce nouveau règlement.

Les colonnes reprenant l'exercice 2019 ont été présentés selon le nouveau et l'ancien référentiel comptable. Ce changement de méthode a principalement des conséquences sur la présentation du compte de résultat de l'association, et notamment :

- la présentation par nature des dépenses
- la présentation de la répartition des produits des tiers financeurs

Il a été aussi rajouté un paragraphe « Présentation de l'association » dans l'annexe des comptes annuels précisant l'objet social de l'association, la nature, le périmètre de ses activités et les moyens mis en œuvre

La ligne du compte de résultat "Autres achats et charges externes" (2 719 K€ en 2020 et 2 764 K€ en 2019) comprend aussi les "Aides financières" données. Il n'a pas été possible au 31/12/2019 et au 31/12/2020 d'identifier exactement le montant des "Aides financières", celles-ci étant suivies globalement avec les dépenses terrain. En effet, l'association n'ayant pas vocation à agir seule sur le terrain, les dépenses réalisées par elle directement ou par le biais d'associations partenaires sont comptabilisés dans les mêmes comptes comptables

## **1.2. Autres règles et méthodes**

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

## **1.3. Rémunération des cadres dirigeants**

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2020 : 177 564 €

## **1.4. Epidémie de COVID-19**

L'association fait face depuis le début de l'année 2020 aux conséquences des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de Covid-19.

L'application de ces mesures a eu pour conséquence de mettre en place de nouvelles règles sanitaires et de favoriser le télétravail autant que possible.

À la suite de l'épidémie du COVID 19 et aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, l'association s'est vue contrainte d'annuler une grande partie des événements annuels et plus particulièrement :

- le Catch d'Improvisation,
- la Vente de Créateurs
- le Marché de Noël,

mais également de réduire les sessions ECSI dans les écoles.

Les conséquences économiques ne sont en revanche pas encore estimables avec précision.

## **1.5. Faits majeurs de l'exercice**

Aucun fait majeur n'est à mentionner en dehors de l'épidémie de COVID-19.

## 1.6. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à mentionner

## 1.7. Engagement hors bilan

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2020, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 24 266 €.

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable)
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 0,34 %.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Âge de départ à la retraite fixé à 65 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

## 1.8 Contributions volontaires

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en Euros)
Avocat indépendant	Conseils Juridiques	1 jour	600
Bénévoles	Mise sous pli Nouvelles, réunions	11 jours	1 650
	Traduction document (portugais et anglais)	3 jours	600
	Rencontre pour Stratégie / Conseil (Président)	1 jour	600
Bénévoles / Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	Interventions, outils pédagogiques, animations ateliers pendant les portes ouvertes	25 jours	3 750
Imprimerie IDC	Nouvelles		800
Paroisse St Paul	Prêt de 2 salles		3 500
Entreprise Fremaux Delorme	Masques		300
Entreprise Subrenat	Masques		100
Entreprise	Gel hydroalcoolique + recharge murale		100
Air France	Billets d'avion à réduction (missions humanitaires)		2 000
Particulier	Fournitures de bureau		125
<b>Total</b>		<b>41 Jours</b>	<b>14 125</b>

Compte tenu des faibles montants des contributions volontaires, l'association a décidé de ne pas les comptabiliser.

### 1.9 Effectifs

<b>Effectif Total</b>	<b>29</b>
• Cadres	10
• Employés	13
• Volontaires	6

### 1.10 Legs, donations et assurances-vie

Monsieur Marc Deleplanque a décidé de faire un legs à l'association pour un montant de 50 000 €. L'association a reçu une notification du Notaire en juillet 2019 et le virement a été fait via la Fondation AnBer en mai 2020.

<b>PRODUITS</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	50 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>50 000</b>

### 1.11 Frais de structure

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 18 %, mais passe à 12 % une fois pris en compte les financements locaux obtenus dans les différents pays d'interventions.

### 1.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Au 31 décembre 2020, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 7 450 € HT.

## 2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

### 2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/19	Acquisitions	Diminutions	31/12/20
Incorporelles	7 438			7 438
Corporelles	13 604	11 385		24 989
<b>TOTAL</b>	<b>21 042</b>	<b>11 385</b>		<b>32 427</b>

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/19	Augmentations	Diminutions	31/12/20
Incorporelles	5 900	538		6 438
Corporelles	6 228	18 394		24 622
<b>TOTAL</b>	<b>12 128</b>	<b>18 932</b>		<b>31 060</b>

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique :	linéaire 3 ans.
Installation/Agencet/Aménagt :	linéaire 10 ans.

### 2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Cf. §3.2

### 2.3 AUTRES CREANCES

	31/12/2020
Restant à recevoir nouvelles subventions pluriannuelles octroyées en 2020	109 000
Restant à recevoir subventions pluriannuelles des années antérieures	2 972 000
Etat (Taxe sur les salaires et IS)	15 592
Organismes sociaux	209
Autres créances	14 993
<b>Total</b>	<b>3 111 795</b>

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2020	A recevoir en 2021	A recevoir à partir de 2022
BAB AL AMAL	601 000	601 000	
CONGO UE	100 000	75 000	25 000
GB AGRI	821 000	210 000	611 000
MULTIPAYS BIOSP	400 000	400 000	
TCHAD DH	50 000	50 000	
F2I	1 000 000		1 000 000
VTB	109 000	58 000	51 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 081 000</b>	<b>1 394 000</b>	<b>1 687 000</b>

Au 31.12.2020, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 3 081 000 € (cf. annexe 2) dont 109 000 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2020.

Au 31.12.2020, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 2 972 000 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

## 2.4 DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2020.

	2020	2019
<b>Disponibilités Siège (banque)</b>	<b>1 833 173</b>	<b>654 025</b>
Contrat Assurance Vie	15 550	13 150
BSD (Compte Courant Essor)	51 170	530 039
BSD Compte Epargne	1 766 453	110 835
<b>Disponibilités Siège (caisse)</b>	<b>1 477</b>	<b>4 117</b>
Caisse dollars	102	102
Caisse Euros	289	2300
Caisse Reais	137	137
Caisse Méticais	325	395
Caisse CFA (Guinée Bissau)	180	835
Caisse CFA (Tchad & Congo)	383	288
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)	61	61
<b>Disponibilités Projets</b>	<b>488 605</b>	<b>726 709</b>
Disponibilités Projets (banques)	483 657	717 309
Disponibilités Projets (caisses)	4 939	9400
<b>Total Disponibilités</b>	<b>2 323 255</b>	<b>1 384 850</b>

Les disponibilités par projet sont détaillées en annexe 3.

### 3. INFORMATION SUR LE PASSIF

#### 3.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								-
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	420 819	834		5 000	5 000			426 653
Report à nouveau							-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	834	834		616			-	616
Dotations consommables								-
Subventions d'investissement							-	-
Provisions réglementées								-
<b>TOTAL</b>	<b>421 653</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 616</b>	<b>5 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>427 269</b>

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2019 a été affecté en totalité en réserves (soit 834 €).

Plusieurs dons, pour un montant total de 5.000 euros, ont été affectés en réserves conformément aux demandes exprimées par les donateurs.

#### 3.2 FONDS REPORTES ET DEDIES

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme.

Conformément au règlement 2018-06, le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au passif du bilan dans la rubrique Fonds reportés et dédiés.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".



Le détail des créances et dettes des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMMES	Subventions et dons reçus et à recevoir	Disponibilités sur cptes projets terrain	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BUREAU BRESIL 2	425 409	1 015	464 136		37 711
BUREAU MOZAMBIQUE	182 993	74 769	198 456	59 306	
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 964 505		2 118 975		154 470
BUREAU TCHAD	13 306	2 574	24 887		9 007
UE CONGO	1 033 351	29 607	860 715	202 243	
TCHAD DH	562 130		580 451		18 321
BAB AL AMAL	3 999 076	292 553	3 017 269	1 274 360	
CONVENTION EDUCATION 3	1 419 202	21 075	1 545 528		105 251
MULTIPAYS RURAL 3	1 269 184	7 462	1 013 544	263 102	
MULTIPAYS BIOSP	1 075 870	21 659	831 425	266 104	
WORK 4 PROGRESS	194 915	1 881	237 548		40 752
BEIRA RECONSTRUCTION	101 074		101 074		
UE GB AGRI	1 091 215	9 744	231 277	869 682	
ATACADAO III	32 742	0	32 742		
ATACADAO IV	41 170	0	41 170		
ATACADAO V	33 295	0	33 295		
BAOBA	562		562		
CMDCA	21 250		21 250		
F2I	2 101 427	5 628	320 365	1 786 690	
ITAU	62 139	20 639	62 139	20 639	
VETTOLBOX	380 376		214 293	166 083	
<b>s/total</b>	<b>16 005 193</b>	<b>488 605</b>	<b>11 951 101</b>	<b>4 908 210</b>	<b>365 781</b>
Ressources sur Fonds Privés à affecter	318 842		4 269	318 842	4 269
<b>TOTAL</b>	<b>16 324 035</b>	<b>488 605</b>	<b>11 955 370</b>	<b>5 227 052</b>	<b>369 781</b>

Les variations des dépenses entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 est donnée en annexe 2 par programme. L'annexe 4 présente le tableau de variation des fonds dédiés nets des créances.

**a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2020 :**

BUREAU MOZAMBIQUE : Le solde de 59 306 € couvrira des dépenses à engager courant 2021.

UE CONGO : Le programme a démarré en janvier 2018. Le solde de 202 243 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

BAB AL AMAL : Le programme a démarré en mai 2018. Le solde de 1 274 360 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

MULTIPAYS RURAL 3 : Le programme a démarré en octobre 2018. Le solde de 263 102 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

MULTIPAYS BIOSP : Le programme a démarré en avril 2019. Le solde de 266 104 € couvrira des dépenses à engager en 2021 et 2022.

GB AGRI : Le programme a démarré en janvier 2020. Le solde de 869 682 € couvrira des dépenses à engager entre 2021 et 2023.

F2I : Le programme a démarré en septembre 2020. Le solde de 1 786 690 € couvrira des dépenses à engager entre 2021 et 2024.

ITAU : Le programme a démarré courant 2020. Le solde de 20 639 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

VETTOOLBOX : Le programme a démarré en février 2020. Le solde de 166 083 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

**b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :**

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 37 711 € sera couverte par des fonds propres courant 2021.

CONVENTION PROGRAMME FIP 3 : Le projet s'est terminé courant 2020, la créance de 154 470 € sera transférée sur le nouveau F2I en 2021.

BUREAU TCHAD : La créance de 9 007 € sera couverte par des fonds propres courant 2021.

TCHAD DH : La créance de 18 321 € sera couverte par le solde de la subvention de l'Union Européenne courant 2021.

CONVENTION PROGRAMME EDUC 3 : La créance de 105 251 € sera couverte par des fonds privés courant 2021.

WORK4 PROGRESS : La créance de 40 752 € couvrira des dépenses à engager en 2021.

**Projets Clôturés en 2020**

GUINEE BISSAU 2 : le projet s'est terminé courant 2020. Les ressources non utilisées d'origine privée ont été transférées sur le projet MULTIPAYS BIOSP qui poursuit les mêmes activités.

**3.3 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES & DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

## 4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### REMARQUES PRELIMINAIRES

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat ne distingue pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Conformément au règlement 2018-06, les ressources sont désormais distinguées par tiers financeur.

### 4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 4 913 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice :	5 036 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/20 :	3 081 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/19 :	<3 204> K€

#### Détail des Financeurs

• Union Européenne	598 521 €
• AFD	1 920 700 €
• Organisations internationales	1 442 333 €
• Autres ONG et Fondations	934 389 €
• Particuliers / Entreprises	140 582 €
• Collectivités locales	300 €

**Total Subventions / Dons encaissés 5 036 825 €**

### 4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 370 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §3.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir (cf. §2.3).

### 4.3 UTILISATION DES FONDS DEDIES

L'utilisation des fonds dédiés correspond au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention lors de la clôture précédente. Ces fonds ont été utilisés sur les actions des programmes au cours de l'exercice courant.

Le montant de fonds dédiés utilisé sur l'exercice s'élève à 4.040.944 € (hors disponibilités terrain)

Conformément au règlement 2018-06, ce montant est comptabilisé en produits d'exploitation

#### **4.4 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS**

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 4.780.454 € (hors disponibilités terrains) et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes".

(cf.§ 3.2).

Conformément au règlement 2018-06, ce montant a été reclassé en Report en fonds dédiés dans la catégorie des charges d'exploitation.

#### **4.5 RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'excédent de l'exercice généré par l'association se compose des postes suivants :

##### **4.4.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE**

Les produits et charges de gestion courante s'élève à (2 €).

##### **4.4.2 TRANSFERT DE CHARGES**

Aucun transfert de charge n'a été constaté sur l'exercice

##### **4.4.3 RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	618 €
Soit un résultat financier de :	618 €

## ESSOR - DEPENSES:AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/19		DEPENSES 2020		CUMUL DEPENSES AU 31/12/20 TOUS PROGRAMMES		Cumul dépenses 2020 tous pgmes	cumul dépenses 2020 pgmes non soldés
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS		
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	4 269	0	4 269	4 269
BUREAU BRESIL 2	411 350	16 856	35 933	0	447 283	16 856	464 136	464 136
BUREAU MOZAMBIQUE	139 675	16 088	42 693	0	182 368	16 088	198 456	198 456
GUINEE BISSAU 2	838 320	154 180	6 471	0	844 791	154 180	998 971	0
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 400 901	639 629	77 206	1 240	1 478 107	640 869	2 118 975	2 118 975
BUREAU TCHAD	36 929	209	-12 251	0	24 678	209	24 887	24 887
CONGO UE	431 027	127 695	245 971	56 023	676 998	183 718	860 715	860 715
TCHAD DH	396 428	57 356	124 167	2 500	520 595	59 856	580 451	580 451
BAB AL AMAL	1 515 746	334 082	1 080 585	86 856	2 596 331	420 938	3 017 269	3 017 269
CONVENTION EDUCATION 3	621 122	506 911	268 376	149 121	889 498	656 032	1 545 528	1 545 528
MULTIPAYS RURAL 3	347 046	302 663	165 004	198 831	512 050	501 494	1 013 544	1 013 544
MULTIPAYS BIOSP	298 580	166 062	278 185	88 599	576 765	254 661	831 425	831 425
WORK 4 PROGRESS	180 807	11 520	45 221	0	226 028	11 520	237 548	237 548
BEIRA RECONSTRUCTION	100 950	124	0	0	100 950	124	101 074	101 074
GB AGRI	0	78	152 766	78 433	152 766	78 511	231 277	231 277
ATACADAO III	32 650	0	92	0	32 742	0	32 742	32 742
ATACADAO IV	40 813	0	357	0	41 170	0	41 170	41 170
ATACADAO V	0	0	33 295	0	33 295	0	33 295	33 295
BAOBA	0	0	562	0	562	0	562	562
CMDCA	0	0	21 250	0	21 250	0	21 250	21 250
F2I	0	0	163 716	156 650	163 716	156 650	320 365	320 365
ITAU	0	0	62 139	0	62 139	0	62 139	62 139
VETTOOLBOX	0	0	160 213	54 080	160 213	54 080	214 293	214 293
<b>TOTAL</b>	<b>6 796 613</b>	<b>2 333 453</b>	<b>2 951 950</b>	<b>872 333</b>	<b>9 748 563</b>	<b>3 205 786</b>	<b>12 954 340</b>	<b>11 955 370</b>

Total

9 130 066

3 824 282

12 954 340

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié

2 619 437

dépenses de fonctionnement et charges personnes expatriées

1 204 846

TOTAL dépenses de l'exercice

3 824 282

Le total des dépenses 2020 "frais terrain" et "fr.struct.indirects" ne correspondent pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/19 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2019 3	Subventions et dons 2020 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2020 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/20 affectés aux programmes en 2020 7			Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2020 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
SUBV.DONS SANS AFFECT.	229 409			60 385						289 794	0	289 794	289 794			289 794	289 794	
REC.MAILING SANS AFFECT.	22 885			49 930			-45 472	45 472		27 343	0	27 343	27 343			27 343	27 343	
CARTES DE VOEUX	1 566			139						1 705	0	1 705	1 705			1 705	1 705	
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	0									0	4 269	-4 269		4 269		-4 269		4 269
BUREAU BRESIL 2	401 382			15 228			8 799	8 799		425 409	464 136	-38 727		38 727	1 015	-37 711		37 711
BUREAU MOZAMBIQUE	135 171			46 479			1 343	1 343		182 993	198 456	-15 463		15 463	74 769	59 306	59 306	
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 783 355			191 916			-10 766	10 766		1 964 505	2 118 975	-154 470		154 470		-154 470		154 470
BUREAU TCHAD	13 306									13 306	24 887	-11 581		11 581	2 574	-9 007		9 007
UE CONGO	924 237		287 926	297 040	100 000					1 033 351	860 715	172 636	172 636		29 607	202 243	202 243	
TCHAD DH	554 197		175 000	132 933	50 000					562 130	580 451	-18 321		18 321		-18 321		18 321
BAB AL AMAL	3 075 931		1 064 188	1 386 333	601 000					3 999 076	3 017 269	981 808	981 808		292 553	1 274 360	1 274 360	
CONVENTION EDUCATION 3	753 243			631 160			34 800	34 800		1 419 202	1 545 528	-126 325		126 325	21 075	-105 251		105 251
MULTIPAYS RURAL 3	1 146 600		455 700	578 284						1 269 184	1 013 544	255 641	255 641		7 462	263 102	263 102	
MULTIPAYS BIOSP	909 764		400 000	96 531	400 000		69 574	69 574		1 075 870	831 425	244 445	244 445		21 659	266 104	266 104	
WORK 4 PROGRESS	170 525			43 971			-19 581	19 581		194 915	237 548	-42 633		42 633	1 881	-40 752		40 752
BEIRA RECONSTRUCTION	154 190						-53 116	53 116		101 074	101 074	0						
UE GB AGRI	1 100 000		821 681		821 000		-8 104	8 104		1 091 215	231 277	859 938	859 938		9 744	869 682	869 682	
ATACADAO III	32 650			92						32 742	32 742	0						
ATACADAO IV	40 813			357						41 170	41 170	0						
ATACADAO V	0			33 295						33 295	33 295	0						
BAOBA	0			562						562	562	0						
CMDCA	0			21 250						21 250	21 250	0						
F2I	0			1 101 427	1 000 000					2 101 427	320 365	1 781 062	1 781 062		5 628	1 786 690	1 786 690	
ITAU	0			62 139						62 139	62 139	0			20 639	20 639	20 639	
VETTOOLBOX	0			242 372	109 000		29 004	29 004		380 376	214 293	166 083	166 083			166 083	166 083	
<b>s/total</b>	<b>11 449 224</b>	<b>0</b>	<b>3 204 495</b>	<b>4 991 825</b>	<b>3 081 000</b>	<b>0</b>	<b>6 481</b>	<b>137 039</b>	<b>143 520</b>	<b>16 324 035</b>	<b>11 955 370</b>	<b>4 368 666</b>	<b>4 780 454</b>	<b>411 789</b>	<b>488 605</b>	<b>4 857 271</b>	<b>5 227 052</b>	<b>369 781</b>

Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2020

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/19 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2019 3	Subventions et dons 2020 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2020 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/20 affectés aux programmes en 2020 7			Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2020 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
GUINEE BISSAU 2	960 452			45 000			-6 481	6 481		998 971	998 971	0						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 409 676</b>	<b>0</b>	<b>3 204 495</b>	<b>5 036 825</b>	<b>3 081 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>143 520</b>	<b>143 520</b>	<b>17 323 006</b>	<b>12 954 341</b>	<b>4 368 666</b>	<b>4 780 454</b>	<b>411 789</b>	<b>488 605</b>	<b>4 857 271</b>	<b>5 227 052</b>	<b>369 781</b>

Montant total encaissé en 2020	5 036 825
Montant total net à recevoir 2020	-123 495
Financements programmes reçus	4 913 330

## ANNEXE 3

PROJET	JOURNAL	MONNAIE LOCALE	TAUX DE CHANGE	EUROS	
WORK4 FOR PROGRESS	BANQUE	123 567,68	MTN	70,56	1 751,24
	CAISSE	9 136,86	MTN	70,56	129,49
CPEDUC3	BANQUE BEIRA	12 089,96	MTN	76,28	158,49
	CAISSE BEIRA	0,08	MTN	76,28	0,00
	BANQUE BISSAU	3 232 160,00	CFA	655,957	4 927,40
	CAISSE BISSAU	63 152,00	CFA	655,957	96,27
	BANQUE BRESIL	24 881,89	REAIS	6,08	4 092,42
	CAISSE BRESIL	87,38	REAIS	6,08	14,37
	BANQUE MAPUTO	23 339,79	MTN	76,28	305,98
	CAISSE MAPUTO	5 247,94	MTN	76,28	68,80
	BANQUE TCHAD	7 443 876,00	CFA	655,957	11 348,12
	CAISSE TCHAD	41 165,00	CFA	655,957	62,76
CONGO UE	BANQUE	18 298 647,00	CFA	655,957	27 896,11
	CAISSE	1 122 153,00	CFA	655,957	1 710,71
MP RURAL3	BANQUE NAMPULA	542 941,39	MTN	78,52	6 914,69
	CAISSE NAMPULA	42 941,49	MTN	78,52	546,89
BAB AL AMAL	BANQUE N'DJAMENA	185 606 226,00	CFA	655,957	282 954,87
	CAISSE N'DJAMENA	140 246,00	CFA	655,957	213,80
	BANQUE MOUNDOU	4 209 127,00	CFA	656,957	6 407,01
	CAISSE MOUNDOU	298 326,00	CFA	657,957	453,41
	BANQUE BONGOR	1 517 320,00	CFA	655,957	2 313,14
	CAISSE BONGOR	138 165,00	CFA	655,957	210,63
BUREAU BRESIL2	BANQUE	6 162,68	REAIS	6,07	1 015,27
	CAISSE	-	REAIS	6,07	-
BUREAU TCHAD	BANQUE	1 679 913,00	CFA	655,957	2 561,01
	CAISSE	8 764,00	CFA	655,957	13,36
BUREAU MOZ	BANQUE	5 667 925,26	MTN	76,28	74 304,21
	CAISSE	35 453,11	MTN	76,28	464,78
ITAU	BANQUE	125 484,57	REAIS	6,08	20 638,91
	pas de caisse				
MP BIOSP	BANQUE BEIRA	1 229 412,35	MTN	83,8	14 670,79
	CAISSE BEIRA	-	MTN	83,8	-
	BANQUE MAPUTO	134 404,68	MTN	85,91	1 564,48
	CAISSE MAPUTO	5 295,19	MTN	85,91	61,64
	BANQUE BISSAU	1 640 705,00	CFA	655,957	2 501,24
	CAISSE BISSAU	284 911,00	CFA	655,957	434,34
	BANQUE N'DJAMENA	1 141 351,00	CFA	655,957	1 739,98
	CAISSE N'DJAMENA	24 455,00	CFA	656,957	37,22
	BANQUE BONGOR	304 997,00	CFA	655,957	464,96
	CAISSE BONGOR	121 340,00	CFA	657,957	184,42
F2I	BANQUE BEIRA	48 077,80	MTN	79,23	606,81
	CAISSE BEIRA	-	MTN	79,23	-
	BANQUE BRESIL	3 286,90	REAIS	5,29	621,34
	CAISSE BRESIL	34,23	REAIS	5,29	6,47
	BANQUE CONGO	1 145 653,00	CFA	655,957	1 746,54
	CAISSE CONGO	2 228,00	CFA	655,957	3,40
	BANQUE BISSAU	1 583 169,00	CFA	655,957	2 413,53
	CAISSE BISSAU	88 591,00	CFA	655,957	135,06
	BANQUE MAPUTO	5 219,68	MTN	78,81	66,23
	CAISSE MAPUTO	2 277,19	MTN	78,81	28,89
UE AGRI GB	BANQUE	6 344 463,00	CFA	655,957	9 672,07
	CAISSE	47 095,00	CFA	655,957	71,80
<b>TOTAL EN EUROS</b>				<b>488 605,34</b>	

## ESSOR - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE	A L'OUVERTURE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSPERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>	0	0	0	0	0	0	0
subventions publiques					0		
subventions européennes					0		
subventions internationales					0		
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	0	0	0	0	0	0	0
fonds associatifs français					0		
collaboration industrielle					0		
fonds divers					0		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	0	0	0	0	0	0	0
dons manuels et donations					0		
mécénat					0		
<b>TOTAL</b>	<b>4 006 323</b>	<b>3 676 255</b>	<b>2 825 310</b>	<b>0</b>	<b>4 857 271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés	4 706 782				5 227 052		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	700 459				369 781		
<b>TOTAL EN NET</b>	<b>4 006 323</b>				<b>4 857 271</b>		